

3ème assemblée générale 14 mars 2017

Présents : Michel Brünischolz, Gérald Dafflon, Daniel Droux, Manfred Herren, , Frédéric Oberson, Ruedi Schläfli, Philippe Bapst, Etienne Pittet

Excusés : Claude Magnin

Secrétaire : Jocelyne Cotting

Lieu : Auberge du Tilleul à Matran

Heure : 10h30

Excusés : Robert Stocker, Gérard Biland, Guy Chassot, Jean-François Girard, Christian Mooser, Frédéric Ménétrey, Martial Jorand, Frédéric Morel, Olivier Crausaz, Pascal Bongard, Michel Bapst, Maurice Horner

Présents : 27 personnes

Ordre du jour :

1. Accueil et salutations
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 2 février 2016 à Mézières
(Peut être consulté sur le site www.agri-fribourg.ch ou envoyé sous format papier sur demande)
3. Informations sur les mesures et rapport du président
4. Comptes 2016 et Budget 2017
5. Rapport des vérificateurs
6. Approbation des comptes et du budget
7. Divers

1. Accueil et salutations

Etienne Pittet salue toutes les personnes présentes au nom de l'association Qualité paysage et les remercie de s'être déplacées malgré le beau temps. Il rappelle que les membres ont été convoqués en date du 22 février 2017 par courrier postal et demande si quelqu'un a des modifications à apporter à l'ordre du jour ; ce n'est pas le cas. L'ordre du jour est approuvé tel que présenté. Il nomme un scrutateur qui officiera durant l'assemblée : M. Bertrand Devaud.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 2 février 2016 à Mézières

Le président demande à l'assemblée s'il y a des modifications ou des remarques à apporter au procès-verbal de l'assemblée du 2 février 2016 à Mézières. Il n'y pas de remarques ou de modifications à apporter. Le président demande à l'assemblée d'approuver le procès-verbal par main levée.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité par main levée.

3ème assemblée générale 14 mars 2017

3. Informations sur les mesures et rapport du président

Etienne Pittet s'appuie sur un power point du Service de l'agriculture pour donner quelques détails et informations sur l'association Glâne-Sarine-Lac. En résumé, ce sont environ 80% des exploitations qui participent aux différents projets du canton et plus de 96 % des exploitations d'estivage. Pour l'association ce sont 603 exploitations qui ont obtenu des subventions en 2016 sur un total de 815 exploitations et 7 exploitations d'estivage sur un total de 9 exploitations. Le budget QP de la confédération et du canton stagne, il reste plafonné à 12,2 mio de francs. Ce sont Fr. 3'548'400.- qui ont été versés aux agriculteurs de l'association GSL pour une moyenne de Fr. 5'896.- par exploitation. La mesure «Nombre de culture» représente environ Fr. 488'500.-, la mesure «Types d'herbages» environ 1,5 mio et la mesure «Clôtures» Fr. 300'000.-. Le versement des contributions s'est élevé en 2016 à 78 %, celui-ci continue de baisser mais a tendance à se stabiliser. Etienne Pittet pense qu'il se situera aux alentours de 75 % pour 2017. Il rappelle que les contrôles vont commencer en 2017 et qu'il ne faut pas oublier d'imprimer la convention, celle-ci fait figure de base pour les contrôleurs.

Au niveau des mesures, il y a plusieurs changements qui sont intervenus en début d'année : les communautés PER peuvent s'annoncer en tout temps. La production de semences de légumineuses fourragères compte comme culture fleurie. La mesure «nombre de culture» devient une mesure flexible, l'agriculteur peut annoncer une année 6 cultures et l'année suivant descendre à 5 et l'année d'après remonter à 7 par exemple. Par contre, l'épeautre est refusée comme culture à part entière.

Il n'y a pas de questions sur le rapport du président.

4. Comptes 2016

Les comptes sont présentés au moyen d'une présentation PP par la caissière. Le bénéfice de l'exercice 2016 se monte à 2'687.94. Le budget est présenté en même temps, un bénéfice de Fr. 200.- est prévu.

Il n'y a pas de question.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Etienne Pittet donne la parole à M. Alexandre Galley pour le rapport de l'organe de contrôle. Les comptes ont été contrôlés en date du 8 mars 2017 par MM Denis Grandjean et Alexandre Galley. Ils sont conformes à la réalité et les pièces comptables ont pu être examinées. Les vérificateurs proposent d'accepter les comptes 2016 et d'en donner décharge à la caissière ainsi qu'au comité.

6. Approbation des comptes 2016

Etienne Pittet demande à l'assemblée d'approuver par vote à main levée les comptes 2016.

Les comptes 2016 sont approuvés à l'unanimité.

3ème assemblée générale 14 mars 2017

7. Divers

Etienne Pittet demande à l'assemblée si l'année prochaine soit en 2018, les membres souhaitent la tenue de l'assemblée en soirée ? Par vote par main levée, les membres décident que l'assemblée 2018 aura lieu en soirée.

Etienne Pittet donne la parole à l'assemblée.

Question: Est-ce que l'assemblée pourrait avoir lieu avant le recensement ?

Réponse: EP répond que c'était l'intention du comité mais que les informations sur le périmètre et les statistiques, ainsi que les dernières modifications ne sont parvenues au comité qu'à fin janvier 2017, le délai était un peu court pour fixer l'assemblée avant le recensement.

Question: je ne peux pas compter l'épeautre dans le nombre de culture mais dans la diversité des céréales, il compte comme une céréale ?

Réponse: oui

Comme il n'y a plus de question, le président tient à remercier les membres du comité, ainsi que la secrétaire et caissière pour leur travail et leur engagement pour la bonne marche de l'association. Il remercie également l'UPF pour la bonne collaboration et la mise à disposition de salles pour les comités.

M. Ruedi Schläfli prend la parole pour remercier à son tour le président qui investit beaucoup de son temps pour l'association.

Comme il n'y a plus de question, le président clôt l'assemblée à 10h50.

Granges-Paccot, le 14 mars 2017

Le Président

La Secrétaire

Etienne Pittet

Jocelyne Cotting